

## SCÉNARIO 3

**Vous êtes résident permanent et vous avez obtenu une offre d'emploi d'un district scolaire francophone, voici comment procéder :**

### Obtention d'un certificat d'enseignant

Au Nouveau-Brunswick, tous les enseignantes et enseignants employés dans les établissements scolaires publics doivent détenir un certificat d'enseignement ou un certificat provisoire d'enseignement valide émis par le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Le Bureau de la certification des maîtres du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick a les responsabilités suivantes :

- Traiter les demandes de certification initiale des enseignants
- Traiter les demandes d'augmentation de classification des enseignants
- Traiter les demandes de certification d'aptitude à la direction d'école
- Fournir des services administratifs aux enseignants certifiés de la province

- [FOIRE AUX QUESTIONS](#)
- [Règlement du Nouveau-Brunswick 2004-8 pris en vertu de la loi sur l'éducation](#)
- [Demande d'attestation de la validité du certificat d'enseignement](#)
- [Évaluation de l'expérience de travail aux fins du traitement salarial en fonction de l'expérience](#)
- [Demande d'approbation de cours pour le certificat de niveau 5](#)
- [Demande d'approbation de cours pour le certificat de niveau 6](#)
- [Devenez enseignante, enseignant au Nouveau-Brunswick \(gnb.ca\)](#)
- [Programme pilote en matière d'immigration au Canada atlantique \(bienvenueb.ca\)](#)
- [Reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger et professions réglementées au Nouveau-Brunswick \(bienvenueb.ca\)](#)

### Formation au Canada hors Nouveau-Brunswick

Si vous possédez un diplôme de premier cycle universitaire dans le domaine de l'éducation, vous devez faire la demande pour un certificat d'enseignement.

**a.** Si vous détenez un diplôme provenant du Nouveau-Brunswick, vous pouvez remplir le [Formulaire de demande de certificat d'enseignement pour les personnes diplômées au Nouveau-Brunswick](#) et vous assurer de transmettre tous les documents nécessaires au bureau de la certification des maîtres, comme inscrit à la fin du formulaire.

**b.** Si vous détenez un diplôme provenant d'une autre province ou territoire du Canada, vous pouvez remplir le [Formulaire de demande de certificat d'enseignement pour les candidats certifiés au Canada](#) et vous assurer de transmettre tous les documents nécessaires au bureau de la certification des maîtres, comme inscrit à la fin du formulaire.

**c.** Si vous détenez un diplôme provenant des États-Unis, vous pouvez remplir le [Formulaire de demande de certificat d'enseignement provisoire pour les candidats formés aux États-Unis](#) et vous assurer de transmettre tous les documents nécessaires au bureau de la certification des maîtres, comme inscrit à la fin du formulaire.

**d.** Si vous détenez un diplôme provenant de l'international, vous pouvez remplir le [Formulaire de demande de certificat d'enseignement provisoire pour les candidats formés à l'étranger](#) et vous assurer de transmettre tous les documents nécessaires au bureau de la certification des maîtres, comme inscrit à la fin du formulaire.

#### Liens utiles :

[Immigrer et s'établir au Nouveau-Brunswick - \(bienvenueb.ca\)](#)  
[Certification des maîtres \(gnb.ca\)](#)  
[Enseigner au Nouveau-Brunswick Renseignements pour les candidats internationaux](#)  
[Travailler en Acadie - enseignants du secondaire](#)  
[Travailler en Acadie - enseignants du primaire](#)  
[Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick \(rifnb.ca\)](#)